



## Problème avec mon constructeur

Par **kake24**, le **22/02/2009** à **23:00**

Bonsoir,

Donc voici mon problème nous avons fait un devis avec une société de construction qui comporte juste la pose qui est calculée au m<sup>2</sup>. Jusque là pas de problème. Il y a 1 mois à peu près, ils nous ont dit que les heures prévus avaient été dépassés et que du coup ils ne pouvaient pas terminer le toit mais qu'on devait quand même payer le prix total du devis. Là, hic est que mon frère travaille dans cette entreprise et apparemment c'est lui qui c'est trompé en faisant le devis et du coup il vient terminer le toit sur son temps de repos avec mon concubain mais ils veulent quand même nous faire payer comme si ils avaient tout fait eux-mêmes. Donc je voudrais savoir ce qu'il faut faire étant donné que le devis n'est pas compté à l'heure. Merci pour vos réponses